Bonjour à tous,

Avant toute chose, nous tenons à remercier tous les adhérents qui nous envoient des messages de soutien durant cette période trouble. C’est un moteur de vous savoir avec nous malgré l’éloignement et les doutes. Nous n’avons pas réussi à répondre à tous, mais soyez certains que vos messages nous ont touchés et nous confortent dans la relation que nous avons construite avec vous. **MERCI !! MERCI !! MERCI !!**

Le déconfinement ouvre une nouvelle période qui ne sera pas forcément plus simple mais qui  laisse la possibilité de nous retrouver. À ce jour (et sous réserve de nouvelles mesures gouvernementales) **il nous est possible d’ouvrir à nouveau l’école de cirque**.

Habituellement, la fête de fin d’année, clôture également les ateliers mi-juin. Mais cette année pas comme les autres nous conduit à revoir notre organisation. **Nous vous proposons donc des séances à partir du 15 juin et ce jusqu’au 4 juillet**, sous chapiteau ou en extérieur à Balzac, Brie et La Rochefoucauld (Les salles n’étant pas réouvertes au public à ce jour).

Bien entendu elles ne seront pas « comme avant »… Il nous faut tous nous adapter à ces nouvelles règles et c'est pourquoi nos conditions d'activités sont soumises à de nouveaux protocoles. Nous vous demanderont bien évidemment de **prendre connaissance des mesures sanitaires** mise en place. (Cf. Protocole joint)

​

**Afin d'organiser au mieux cette reprise, nous vous demanderont par retour de ce mail de nous indiquer si votre enfant (ou vous) viendra à ces séances.** Étant donné la jauge de 10 personnes maximum nous feront des sous-groupes si nécessaire. Une réponse positive de votre part validera l’acceptation du protocole sanitaire que nous vous proposons. Nous sommes tous conscients qu’il faut agir avec la plus grande prudence mais que le risque zéro n’existe pas.

Il faut cependant savoir que cette reprise est une reprise sociale plus que sportive. En effet, nous ne pourrons pas organiser les activités comme nous le faisions auparavant. Les enfants auront un tapis chacun et du matériel individualisé. Nous ne pourrons faire que du jeu d’acteur, de la manipulation d’objet, du jonglage et de l’acrobatie individuelle simple. Pas de parcours d’équilibre, pas de pratiques aériennes, pas de pyramides, pas de passing… Il faut bien expliquer tout cela aux enfants car certains sont friands de trapèze et de tissus nous le savons bien ! Il est important qu’ils sachent que leur retour au cirque ne se fera pas dans les mêmes conditions.

Les horaires et la durée de certains ateliers seront modifiés afin de permettre la désinfection des tapis et du matériel entre chaque groupe. (Cf. Organisation ci-jointe). Merci de bien respecter les horaires afin d’éviter les croisements.

Bref, nous allons nous adapter au mieux aux contraintes sanitaires, en bonne intelligence.

Vous vous en doutez, cet épisode met, comme beaucoup d’autres structures, l’association Planche de cirque en grande difficulté financière. Pour ne rien cacher à personne, nous ne sommes pas en mesure de rembourser le dernier trimestre à tous nos adhérents même si nous le souhaiterions. Nous allons donc procéder à l’encaissement des règlements du dernier trimestre jusque-là gardé en réserve… Il en va de l’avenir de la structure. Et là encore l’association vous est infiniment reconnaissante de votre soutien. Si pour des raisons X ou Y vous êtes personnellement en difficulté et que vous souhaitez un remboursement, merci de contacter l’association au plus vite.

Pour information les inscriptions pour la rentrée ont redémarrées. Les adhérents actuels ont été prioritaires jusqu’au 10 juin. Les nouveaux venus peuvent maintenant également procéder à leur inscription. Merci de privilégier les envois par mail et courrier. ​

Soyez assurés que notre priorité est et restera la sécurité et le plaisir des participants.

​

À très bientôt donc,

Salutations circassiennes !

Toute l’équipe de Planche de cirque

Organisation des ateliers cirque du 15 juin au 4 juillet

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Jour | Commune | Lieu | Groupe | Horaires | Point particulier |
| Lundi | Brie | A l’extérieur sous le kiosque dans la vallée | 4/6 ans | 17h/17h30 | Annulé si très mauvais temps |
| 7/11 ans | 18h/19h |
| Mardi | Balzac | A l’extérieur sur l’herbe à l’ombre des arbres face à la salle | 4/6 ans | 17h/17h30 | Annulé si mauvais tempsPossibilité de report de la séance au jeudi soir |
| 7/11 ans | 18h/19h |
| Mardi | Soyaux | Chapiteau | Ados | 17h30/19h |  |
| Mercredi | Soyaux | Chapiteau | 6/7 ans | 14h/15h |  |
| 8/9 ans | 15h30/16h30 |  |
| 4/5 ans | 17h/17h30 |  |
| 10 ans et + | 18h/19h |  |
| Jeudi | Soyaux | Chapiteau | Ados | 17h30/19h |  |
| Vendredi | La Rochefoucauld | Gymnase | 4/6 ans | 17h/17h30 | Annulé si mauvais temps |
| 7/11 ans | 18h/19h |
| Vendredi | Soyaux | Chapiteau | Ados | 17h30/18h30 |  |
| Adultes | 19h/20h |  |
| Samedi | Soyaux | Chapiteau | 4/5 ans | 9h30/10h |  |
| 3 ans+ parent | 10h30/11h | 1 seul parent… |
| 6/7 ans | 11h30/12h30 |  |
| 8/12 ans | 14h/15h |  |

Protocole sanitaire

Pour la période du 15 juin au 4 juillet

Planche de cirque

Afin d’accueillir les adhérents dans les meilleurs conditions, en toute sécurité et de respecter les protocoles sanitaires gouvernementaux, nous vous proposons quelques modifications :

De notre côté,

* Il n’y aura pas d’accès aux sanitaires, pensé à aller faire pipi avant de venir !
* Les activités se feront à l’extérieur si possible ou sous chapiteau ouvert (ventilation naturelle !)
* 1 tapis de 1m x 2 m sera attribué à chaque enfant et sera espacé afin de garantir la distanciation.
* Nous envisageons des ateliers individuels d’acrobatie, de manipulation d’objet ou de jonglerie (matériel à usage personnel) et de jeux d’acteur.
* Le temps d’activité sera réduit pour certaines tranches d’âge et les horaires de certains cours seront modifiés pour permettre un temps de désinfection entre chaque groupe et une réduction des croisements de personnes.
* Nous réfléchissons à l’installation d’un « lavage de mains » avant et après l’activité.
* Les animateurs porteront le masque sur les temps d’accueil mais pas pendant les temps de pratique sauf dans les cas où la distanciation ne peut pas être respectée.
* Nous ne demandons pas le port du masque pour les adhérents, il n’est pas obligatoire pendant les pratiques sportives et peut même être gênant voir dangereux.
* Et nous désinfecterons le matériel et les tapis plusieurs fois dans la journée.

De votre côté,

* Dans la mesure du possible nous demanderons aux parents de rester à l’extérieur du chapiteau
* Les élèves devront venir avec des vêtements propres notamment une paire de chaussette ou des rythmiques.
* Les affaires personnelles seront à mettre dans un sac posé loin de ceux des autres.
* Nous préconisons une douche avant et après l’activité
* Nous vous demandons de garder les enfants malades chez vous

Bien entendu chacun de nous doit respecter les gestes barrières et faire preuve de responsabilité et de bon sens.

**Protocole en cas d’une suspicion ou d’un cas avéré de covid-19**

Tout symptôme évocateur d’infection COVID-19 chez un enfant constaté par l’encadrement doit conduire à son isolement et au port d’un masque. En cas de doute sur les symptômes d’un enfant, une prise de température peut être réalisée par la personne chargée du suivi sanitaire au sein de l’accueil.

En cas de symptômes, les parents de l’enfant sont avertis et doivent venir le chercher.

L’enfant ou l’adulte ne pourra alors pas être accepté de nouveau dans l’école sans certificat médical assurant qu’il est en mesure d’être reçu en accueil collectif.

Tout symptôme évocateur chez un encadrant ou une personne participant à l’accueil donne lieu à l’isolement de cette personne et à un retour à son domicile.

L’encadrant ne pourra pas occuper ses fonctions auprès des mineurs au sein de l’accueil sans certificat médical assurant qu’il est en mesure de le faire.

Le processus opérationnel de suivi et d’isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions définies par les autorités sanitaires.

La désinfection des salles et des matériels utilisés par le mineur ou l’encadrant devront être effectués selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.

**Rappel des gestes barrière**

